

Module principal :

Les fondamentaux du montage de projet d'habitat inclusif



Public cible

Porteur de projet



Prérequis

Aucun



Durée

3 jours (21 heures)



Coût

1 590€ TTC

(non assujetti à la TVA)

Prise en charge possible par les OPCO et France Travail

Objectifs de la formation

- Valider l'inscription de son projet dans les dispositions des politiques publiques de l'habitat inclusif et notamment l'AVP (Aide à la Vie Partagée)
- Appréhender les différentes étapes et outils pour monter son projet d'habitat inclusif
- Identifier le rôle des acteurs de l'habitat inclusif et leurs interactions
- Traduire son projet social en stratégies immobilières et financières
- Repérer les options de montage juridique des projets d'habitat inclusif

Méthodes pédagogiques utilisées

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Partages d'expérience
- Ateliers de réflexion en sous-groupe
- Groupes de 10 personnes maximum
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques
- Accès à un espace extranet en ligne
- FAQ et évaluation en fin de formation

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux politiques, démographiques et sociétaux de l'habitat inclusif
- Identification des modèles juridiques et économiques existants
- Clarification des écosystèmes, des acteurs et des rôles dans un projet d'habitat inclusif
- Initiation à l'ingénierie immobilière, sociale, partenariale et financière

Nos prochaines dates de formation

Devis sur demande pour de la formation en intra à partir de 6 personnes

- 25, 26 et 27 septembre 2024 à Mulhouse
- 20, 21 et 22 novembre 2024 à Paris
- 8, 9 et 10 janvier 2025 à Mulhouse
- 19, 20 et 21 mars 2025 à Aix-en-Provence
- 14, 15 et 16 mai 2025 à Paris



Module principal : Les fondamentaux du montage de projet d'habitat inclusif

Programme de la formation

1^{ère} journée :

- Présentation du **contexte et des enjeux politiques, démographiques et sociétaux** de l'habitat inclusif.
- Identification du **cadre législatif** autour de **l'accompagnement des personnes âgées et handicapées** en France.
- Comparaison et définition des **différents modes de logements existants** pour les personnes âgées et handicapées et identification des **différences entre hébergement et habitat**.
- Apports sur le cadre législatif autour de **l'habitat inclusif** et ses évolutions contemporaines (loi Elan, Rapport Piveteau et Wolfrom, Aide à la vie partagée,...).
- Présentation des **bilans et perspectives des politiques publiques** de l'habitat inclusif.



2^{ème} journée :

- **Initiation à l'ingénierie de projet** et présentation des **outils de gestion de projet** de la personne 3P (cadrage, pilotage, régulation, planification, communication, reporting).
- Définition et analyse du **projet social de l'habitat inclusif** : de la définition du public cible à l'identification des partenaires clés de l'écosystème.
- Apports sur la notion de **vie sociale et partagée** et ses composantes (le projet, l'animation, la charte).
- Identification du rôle et des missions spécifiques de **l'intermédiaire locatif (IML)** au sein de l'habitat inclusif.
- **Identification et coordination** du rôle de chaque acteur de l'habitat inclusif (professionnels de l'accompagnement, soignants, services médicosociaux, aidants, intermédiaire locatif, animateur coordinateur, trice de vie sociale et partagée, habitants, personne 3P).

3^{ème} journée :

- **Traduction de son projet social en solutions immobilières** en élaborant un cahier des charges des besoins des habitants.
- **Présentation d'hypothèses de portage du projet immobilier** (avantages et inconvénients) et **articulations juridiques** avec les autres acteurs.
- **Spécification des ressources financières nécessaires** pour son projet d'habitat inclusif (budget d'investissement, budget du locataire, aide humaine,...).
- Identification des **interactions entre les parties prenantes** (risques et opportunités) et **formalisation** de l'intérêt collectif à travers la **Convention de l'habitat inclusif**.